

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 15 décembre 2023

Aide à l'insertion professionnelle

Le Département consacre 2,1 M€ aux contrats aidés favorisant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Lors de la session du 15 décembre 2023, le Département s'est engagé à travers une convention avec l'Etat au co-financement des contrats aidés à hauteur de 2,1 M€ en 2024, afin de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Ce montant représente 75 contrats dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences (un dispositif associant formation, un accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur), et 263 postes dans 19 ateliers chantiers d'insertion du Loiret.

L'Insertion par l'Activité Economique, un levier majeur pour le retour à l'emploi durable

Le Département est historiquement engagé pour apporter des solutions innovantes au bénéfice de l'insertion durable des Loirétains en situation d'exclusion socio-professionnelle, demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires du RSA.

La collectivité soutient chaque année une trentaine de structures d'IAE (ateliers de recyclage, ressourceries, maraîchage, restaurant solidaire, service à la personne...) à travers l'aide aux postes et le soutien à la création de nouvelles activités (en 2023 environ 3,5 M€ dont 700 000 € de crédits exceptionnels pour la transformation structurelle et le développement).

Cette offre de parcours dans le secteur non-marchand donne à chacun une place et une opportunité de gagner en autonomie par le travail.

Le Département met en œuvre d'autres dispositifs pour dynamiser le retour à l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA :

- **L'expérimentation de France Travail**, réforme nationale de l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi positionnée sur l'agglomération montargoise et **3 mois pour 1 job** : un accompagnement resserré et rythmé par des entretiens réguliers pour redonner confiance et favoriser le retour à l'emploi, avec la participation des volontaires à des ateliers, entretiens, et immersions en entreprise ;
- **des solutions d'aide à la mobilité** (auto-école sociale, location à 1€ par jour, apprentissage du vélo, conseillers mobilités, etc.) lorsque les déplacements sont un frein à l'accès et au maintien en emploi.

Listes des 19 ateliers chantiers insertion concernés par la convention : Aabraysie développement, ADS45, ALPEJ, Amidon 45, APAGEH, ASER, Compagnons bâtisseurs, FAP, Fratercité, Jardins de la voie romaine, le Lieu multiple, le Tremplin, les Ateliers LigéteRiens, Orléans insertion emploi, Respire, Ressource AAA, Restaurants du cœur, Solembio, Val espoir.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr